









Retraité(es) nous luttons pour

L'AUGMENTATION DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Cela fait plus de trente mois que nos pensions sont bloquées hormis le 0,1 % « royalement » accordé. Beaucoup de retraités ont eu le sentiment que l'on se moque d'eux et pour cause !

Le patronat avec le soutien de certains syndicats a décidé de bloquer pour trois années les retraites complémentaires. **Beaucoup de salariés devront attendre maintenant 67 ans pour obtenir une retraite complète,** alors que le chômage des séniors atteint dorénavant des sommets. Il y a des menaces sur les pensions de réversion.

Nous exigeons:

- Un rattrapage immédiat de notre pouvoir d'achat
- L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et non des prix
- Le retour à une revalorisation des pensions au 1^{er} janvier de l'année

Une FISCALITE JUSTE

Nicolas SARKOZY avait décidé la suppression de la demi-part fiscale aux parents isolés ou aux veufs et veuves ayant eu un enfant, ainsi que l'imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants. Beaucoup de retraités ont perdu des exonérations en matière d'impôts locaux ou de cotisations sociales. Alors que le gouvernement annonce de nouvelles baisses d'impôts pour les plus démunis, droit dans ses bottes il refuse le rétablissement de la demi-part! Quelle duperie!

Le candidat Hollande avait promis une grande réforme fiscale pour aller vers un impôt plus progressif, avec plus de tranches et surtout réduire le poids de la TVA. Cet impôt particulièrement injuste : que l'on soit retraité avec 1000 € mensuels ou que l'on ait un revenu mensuel de 20 000 à 50 000 €, la TVA sur la baguette de pain, le KW d'électricité, ou le litre de carburant est identique. Alors quid de la grande réforme fiscale?! Pourtant les recettes fiscales existent : qui parle des quelque 300 milliards d'exonérations d'aidesdiversesaccordéesauplanfiscaletsocialaux entreprises, principalement les plus grandes, sans qu'aucun emploi supplémentaire ait été créé, ou les 85 milliards liés à la fraude et l'évasion fiscale!?

LES MOYENS DE SE SOIGNER

Aujourd'hui, trop de retraités hésitent à se soigner par manque d'argent, à cause des dépassements d'honoraires ou n'ayant pas les moyens de se payer une complémentaire santé. La loi santé va encore réduire l'offre de soins et les hôpitaux de proximité, alors que les besoins sont grandissants et que le vieillissement de la population suppose d'offrir des lieux d'accueil capables de prendre en charge la population à tous les stades de la vie.

En Tarn et Garonne, les Hôpitaux généraux, Castel-Moissac et Montauban sont en grande difficulté et soumis à des plans de retour à l'équilibre. La pénurie de médecins spécialistes provoque des dysfonctionnements graves de certaines spécialités (radiologie, traumatologie).

L'hôpital de Montauban n'a plus de service d'urologie, d'ORL, la dermatologie est en danger etc. Dans le privé la plupart des médecins pratiquent des dépassements d'honoraire exorbitants qui approchant les 100% d'augmentation. Certaines cliniques se permettent d'instituer des frais de dossier (qui avoisinent les 10 €) qui ne sont pas pris en charge par la Sécu!

A l'hôpital de Montauban :

Les accès à l'hôpital par manque de places de stationnement est rendu très difficile.

La situation d'accueil en EHPAD(maison de retraite) est indigne dans les préfabriqués...et se dégrade au Cours Foucault. Ces deux problèmes ont une solution : la friche de l'ARSENAL qui appartient à la mairie de Montauban est disponible. Nous demandons à la municipalité de mettre la part nécessaire de ces terrains au service de l'hôpital gratuitement et que ce dernier soit mettre d'œuvre de ces réalisations.

Signons la pétition! (sur internet: change.org l'arsenal pour l'hôpital)

Le RETRAIT DE LA LOI « Travail »

Ce projet de loi a pour objectif de faire « baisser le coût du travail » pour satisfaire le patronat. Cela aurait pour conséquence une baisse des cotisations versées aux caisses de retraite, qu'elles soient de base ou complémentaires. Il y a doncungranddangerpournospensionsderetraite, notre Sécuritésociale.

Le gouvernement a dû utiliser le coup de force du 49-3 pour faire adopter, en première lecture, une loi rejetée par plus de 70 % de la population et une majorité de députés. Un déni de démocratie!

Le 9 juin 2016.

Ne pas jeter sur la voie publique!